

Novembre 2021

La lettre d'information de la Section d'Ille et Vilaine de l'ANMONM

numéro 4



Le mot du Président

Me Michel Poignard,
Administrateur national de l'ANMONM

Après un éprouvant éloignement lié à un contexte sanitaire inédit, les activités de notre Section ont pu reprendre d'un pas cadencé et déterminé...

Partenariats institutionnels, devoir mémoriel, solidarité entre Compagnons, travaux en ateliers, implication dans le SNU, réactivation de l'opération vers la jeunesse "Un Défi pour ma Cité", assemblée générale mobilisatrice au SPACE sont venus ponctuer notre programme d'actions dans la Cité...

Chacun s'en réjouit.

Malgré une situation délicate pour le monde associatif, notre Section poursuit un recrutement porteur.

Il s'agit là de la preuve d'une capacité à rayonner et à compter dans le paysage brétilien au service du triptyque : valeurs républicaines/citoyenneté/engagement...

Bonne fin d'année à chacune et chacun d'entre vous.

L'agenda de la section calendrier soumis aux contraintes sanitaires du moment

♦ **Rencontre Inter-Sections Grand Ouest de l'ONM à Angers**, à l'Hôtel du Département du Maine-et-Loire (7 Sections concernées) : **lundi 6 décembre 2021** (cf P 7) .

♦ **Assises de la Citoyenneté et de la Solidarité de l'ONM 35 à Rennes** : **jeudi 10 février 2022** dans la salle des Assemblées du Conseil Départemental. Ces Assises s'inscriraient dans le cadre des manifestations de 2022 pour les 50 ans de l'ANMONM (création juillet 1972). Ce serait la contribution de notre section à cet anniversaire. Programme: restitution des 4 ateliers, tables rondes avec des grands témoins, échanges avec les participants, animation par un journaliste.

♦ **Comités directeurs** : 15 Décembre 2021 à **St Malo** — Mars 2022 à **Rennes**.

Dans ce numéro

Editorial, Agenda.....	1
AG et Présidence nationale.....	2
Nos comités directeurs Nos publications.....	3
Assemblée Générale Section 2021.....	4
Restitution des ateliers extraits....	6
Intersections Ouest, Atelier « un défi pour ma cité ».....	7
Souvenir de l'accident de 1971 table ronde « Charles de gaulle....	8
Carnet, La presse en parle Focus sur 2 des nôtres	9
Courriers de nos compagnons et des sections.....	11

Dernière minute

Convention Mémoire :

La convention entre l'ONACVG et l'ANMONM a été signée le 29 octobre et sera ensuite diffusée aux sections.

"Chaque génération se croit vouée à refaire le monde.

Sa tâche est plus grande. Elle consiste à empêcher que le monde ne se défasse" (Albert Camus)



Patrick Sandevoir



Le Grand Chancelier

SNU

Séminaire RETEX :

Premiers essais transformés pour le SNU "école de la citoyenneté".



Assemblée générale nationale de l'ANMONM à Paris

Nouveau Président national Patrick Sandevoir (Président de la section du Gard) prend le relais de **Michel Lebon** terminant un mandat de 6 ans.

Le Grand Chancelier est intervenu à la tribune de l'AG.

Départ du Président national Michel Lebon—message souvenir aux Présidents de section

A l'occasion de son départ, le Président Michel Lebon, a souhaité vous adresser un message sous forme d'un tableau souvenir **qui vous permettra de vous reconnaître dans les actions** qu'il a menées tout au long de ses mandats.



Le Ministère de l'Education Nationale a organisé, à Paris, le 23 septembre, un séminaire consacré au SNU "bilan édition 2021 & perspectives 2022". L'ONM étant partenaire suite à la convention signée avec la Secrétaire d'Etat, Michel Poignard, Administrateur national, représentait l'ANMONM à ce RETEX. Près de 15 000 jeunes ont participé aux 2 semaines (séjour de cohésion) organisées dans chaque Département (Lycée hôtelier de Dinard pour le 35 du 21 juin au 2 juillet 2021).

Volumétrie prévue pour 2022 : 50 000 jeunes avec 2 et non 1 promotion.

Combinaison bien perçue : apprentissage vie collective/activités sportives/secourisme/ devoir de mémoire/découverte patrimoine/ modules citoyenneté et valeurs de la République/développement durable/ sensibilisation à l'Europe et à la défense .

A améliorer : campagne de recrutement en amont pour renforcer la diversité des promotions dont apprentis et quartiers sensibles, choix des dates par rapport aux épreuves du bac en juin, densité des programmes et part des activités physiques et sportives. Lien pour l'après SNU (volontariat/ réservistes/sapeurs-pompiers/cadets de la République/ cadets de la Gendarmerie/Service Civique/bénévolat associatif...) à mieux organiser et à rendre plus lisible comme prolongement naturel du séjour de cohésion.

Caractère obligatoire et universel : à horizon 2023 ou 2024.

Premiers essais transformés pour le SNU "école de la citoyenneté".



Comité directeur visioconférence du 10 novembre

Nos comités directeurs :

Comité directeur du 10 mars 2021 — en Visio conférence

Comité directeur du 16 juin 2021 à Javené (sud de Fougères)

Comité directeur du 10 novembre 2021 — en Visio conférence

Comité directeur du 15 décembre 2021 à Saint-Malo

Comité directeur du 10 novembre 2021 — en Visio conférence

*Bilan de notre AG au SPACE du 16 septembre; *bilan Table ronde Charles de Gaulle du 8 novembre, à l'Espace Ouest-France; * point sur opération "Un défi pour ma Cité" (suite à réunion du 2 novembre et en vue rencontre du 24 novembre) ; *programme d'activités : Inter-Sections Grand Ouest du **lundi 6 décembre**, à Angers, Hôtel du Département du Maine et Loire; Assises de l'ONM 35 du **jeudi 10 février 2022** à l'occasion des 50 ans de l'ANMONM ; Visite-conférence de l'Espace des Sciences avec Michel Cabaret; AG 2022 St Malo (faisabilité sortie en mer) * point édition 2021 de l'annuaire-répertoire; * point adhésions/trésorerie; * point site internet national/site ONM 35; * point sur retour terrain de nos 4 Comités dont campagne de recrutement; * questions diverses.

Accompagnement pour les décès — clarification :

Notre Premier Vice-Président Roland Offerlé, chargé du Comité malouin, nous a fait part d'un échange avec le Président du comité Malouin de la SMLH35 sur la décision du Comité Directeur de la Section ONM 35 relayée dans "La Lettre d'information n°3" relativement à l'accompagnement pour les décès.

Une clarification s'imposait pour éviter toute incompréhension voire toute polémique. Notre Président Michel Poignard a confirmé en ces termes la décision prise.

« Notre Comité Directeur du 16 juin est parti d'un triple constat :

. chaque avis d'insertion dans Ouest-France pour avis d'obsèques ou avis de décès représente un coût unitaire de 90 euros, soit l'équivalent de 3 cotisations ; les trésoreries ne permettront pas avec la baisse des effectifs de maintenir la pratique actuelle;

. la gestion du dispositif est devenue lourde (remontée en temps utile de l'information du décès/ contact préalable de la famille pour accord/ veille aléatoire à assurer);

* alignement sur ce que pratiquent désormais nombre de Sections de l'ONM.

* A l'avenir l'avis d'obsèques ou de décès sera réservé aux anciens Présidents, aux membres ou anciens membres du Comité Directeur, aux porte-drapeaux ou anciens porte-drapeaux avec remise sur le cercueil (comme pour la Légion d'Honneur) d'une palmette; le tout naturellement avec l'accord préalable de la famille.

Chaque Vice-Président de Secteur (St Malo/ Fougères-Vitré/Redon/Rennes) a plein pouvoir — en lien avec les familles — pour suggérer la présence du Drapeau aux obsèques religieuses ou au funérarium que le décoré de l'ONM soit ou non membre de la Section. A cette occasion, chaque Vice-Président suggèrera à la famille de penser à bien mentionner — si elle le souhaite "Chevalier/ Officier de l'Ordre National du Mérite".

Ainsi sera privilégiée une systématisation de la présence du Drapeau fortement symbolique mais sera abandonnée l'insertion dans Ouest-France; l'expérience ayant démontré que dans les 72 heures entre le décès et les obsèques nombre de décès se trouvaient très mal signalés ou signalés trop tardivement ».

Le Ruban Bleu

Notre revue annuelle "Le Ruban Bleu", pilotée par **Patrick Lefebvre-Dupuy**, Rédacteur en Chef et par **Sylvain Monier**, Rédacteur en Chef Délégué, est achevée.

La rédaction remercie les contributeurs qui ont rapidement fait des propositions dans les délais demandés et selon les consignes techniques données.

Notre revue comportera 14 articles, pour 48 pages. Mise sous pli mercredi 15 décembre, lors du comité directeur, vous la recevrez pour les fêtes de Noël. Elle sera consultable sur le site de l'ANMONM/section 35



La Lettre d'information de l'ONM35

Prochaine Lettre d'information n°5 en mars 2022.

La revue Le Mérite

La revue nationale "Le Mérite" pour sa chronique "Réfléchissons" a accueilli dans son prochain numéro 169 d'octobre, une contribution « **Méritocratie à la française** » de notre Compagnon **Michel POIGNARD**, Docteur en Droit, Avocat honoraire, Chargé d'Enseignements. Numéro 170 de décembre: parution d'une brève sur notre AG de septembre à Rennes

L'annuaire 2021 de la section

La dernière parution date de 2018. Un nouvel annuaire sera édité pour la fin de l'année.

Il a été élaboré par **Yves Pauthier** à partir des données fournies au siège par la section à partir des bulletins d'adhésion et appel aux membres de la section pour vérification des informations.

Faites part au secrétariat des éventuelles modifications pour la mise à jour suivante 2022.

Notre assemblée générale du 16 septembre 2021

Décisions prises en AG:

Rapport moral: adopté et quitus donné au Comité directeur

Rapport financier: adopté et quitus donné au Trésorier

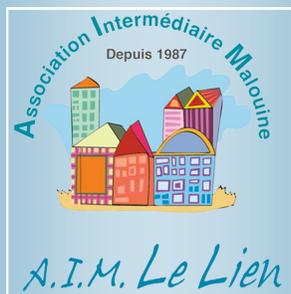
Cotisation 2022 : 33 €

Elus pour 3 ans membres du comité directeur :

- * Eric Delpérier
- * Arnaud Kerrand
- * Pierre Levieil
- * Dominique Luzurier
- * Sylvain Monier (régularisation)
- * Anne Marie Quéméner
- * Françoise Soulimant

Date prochaine AG 2022
Automne 2022

Trophées de la Citoyenneté



Après l'Hôtel du Département, à Beaugard, en 2019, et les reports contraints de 2020, c'est le Salon International **SPACE**, Parc des Expositions, à Rennes-St Jacques, qui va être le cadre de notre Assemblée Générale annuelle.

Notre Compagnon Anne Marie Quéméner, Commissaire Générale et son Président, Marcel Denieul, nous ont fait l'honneur de nous inviter pour cette 35^{ème} édition, vitrine de nos pôles d'excellence bretons.

Pour ce temps fort de la vie de notre Section départementale, **notre Président national de l'ANMONM, Michel Lebon** était présent.

Rappel du Programme — ordre du jour

.Le matin : déroulement selon l'ordre du jour suivant :

. 09h30 : accueil dans la salle 1 de l'Espace Région Bretagne ;

. 10h : mot de bienvenue du représentant de l'Etat, du Président Marcel Denieul et du Président Michel Poignard (*"actualité de notre engagement dans la Cité – chantiers & projets"*) ;

. 10h15 : **"parole à de nouveaux membres"** : Anne Marie Quéméner (Space), Valérie Cottéreau (architecte), Nathalie Quiniou (ingénieur de recherche), Eric Tromeur (Directeur régional Urssaf), Eric Challan Belval (Feuille d'Erable), Marie Louis (Déléguée générale du Fonds Nominoë)

→ Cf p. 5- courts extraits des communications

. 10h35: **rapport moral** (Marie-Françoise Bocquet, Secrétaire Générale) **rapport financier** (Arnaud Kerrand, Trésorier) ;

. 10h45 : **restitution des travaux de nos 4 ateliers** (*"actions vers la jeunesse"/"solidarité-perte d'autonomie-5ème risque"/"relations avec les élus des territoires"/"laïcité & République"*) par Sylvain Monier, Joëlle Le Gall, Michel Renoul, Françoise Soulimant ;

. 11h45 : **conférence de Michel Cabaret**, Directeur de l'Espace des Sciences des Champs Libres de Rennes (*" L'Espace des Sciences : un site, haut lieu de la découverte et du partage de la connaissance scientifique"*) ;

. 12h30 : **élections (renouvellement tiers du Comité Directeur)**; en parallèle échanges interactifs avec l'Assemblée;

. 12h40 : **clôture par Michel Lebon**, Président national de l'ANMONM et par **M. Ludovic Guillaume**, Sous-Préfet de l'Arrondissement de Rennes, secrétaire général de la Préfecture d'Ille-et-Vilaine, représentant le Préfet d'Ille-et-Vilaine et de la Région de Bretagne ;

. 13h : cocktail et **remise de 2 Trophées de la Citoyenneté** (*"Les Petits Frères des Pauvres – délégation régionale et Association malouine "Le Lien"*) suivis d'un buffet à frais partagés sur place.

L'après-midi s'est poursuivie pour les participants avec le libre accès-visit des 11 halls, conférences et tables rondes.



Michel Cabaret



Anne Marie Quéméner



Valérie Cottereau



Nathalie Quiniou



Eric Challan Belval



Eric Tromeur



Marie Louis



Le Président Michel Lebon, Le Secrétaire général Ludovic Guillaume, Michel Poignard

Lu dans la presse

Ille-et-Vilaine.
L'Ordre national du Mérite s'engage auprès des jeunes

«Participer à renforcer le contrat social»: c'est la feuille de route que fixe la section de l'Ordre national du mérite en Ille-et-Vilaine à ses 320 adhérents. Cette année, l'ONM 35 s'est notamment investi auprès des jeunes volontaires du service national universel (SNU). »

« Derrière les mots, il y a surtout des actions menées tout au long de l'année. C'est ce qu'a rappelé le bilan des activités présentées lors de l'assemblée générale de l'association organisée dans l'Espace Bretagne du salon du Space, jeudi 16 septembre 2021. »

« Les titulaires du second ordre national se sont ainsi investis dans des actions à l'attention des jeunes (Opération Un défi pour ma cité) ou ont contribué à certaines des modules du service national universel (SNU) proposés aux jeunes de 15 à 17 ans regroupés à Dinard dans le cadre des deux semaines de cohésion. L'ONM entend aussi s'impliquer dans les réserves opérationnelles ou citoyenne de l'Education nationale ou du secteur santé-sanitaire.

Ouest France Pascal Simon
20 /09/2021



Sylvain Monier - Atelier « Un défi : quelles valeurs pour la société de demain ? Ma cité : la res publica ! »

La section d'Ille-et-Vilaine de l'ANMONM tente de mettre en œuvre un projet créatif, qui vise à engager des élèves dans une réflexion sur ce qui fonde notre société : « Un défi pour ma cité ». Les mesures sanitaires imposées en janvier 2021 ont suspendu puis mis fin à une première action envisagée avec les professeurs du lycée de Bréquigny à Rennes, cela avec regret. Mais avec abnégation Sylvain Monier a poursuivi sa quête de promotion des valeurs citoyennes auprès des jeunes. La motivation et l'engagement de professeurs permettent de repartir pour l'année scolaire 2021-2022 avec le lycée de Bréquigny, avec cette fois-ci, une nouvelle classe de seconde. Cet atelier de travail autour de la jeunesse nous tient bien évidemment à cœur. Nous souhaitons qu'il nous apporte une meilleure compréhension de la vision de notre jeunesse sur ce qui fonde notre cité.

Joëlle Le Gall - Atelier : « citoyenneté, personnes âgées, cinquième risque »

L'ensemble des questionnements et des propositions abordés par l'atelier ne concerne pas exclusivement les personnes âgées de plus de 60 ans mais l'ensemble de la population française. Les financements nécessaires à la mise en place des dispositifs indispensables pour répondre au vieillissement de la population sont notoirement insuffisants et impactent le fonctionnement des départements et des régions. Il semble que ce soit surtout le volet financier de la future loi qui a été abordé et l'on sait désormais qu'il doit être porté par une nouvelle branche de la sécurité sociale. Les annonces actuelles restent toutefois très imprécises sur la suppression de la barrière de l'âge (60 ans) permettant à tout citoyen, de recevoir une allocation unique pour la compensation de son handicap. L'APA et la PCH doivent être remplacées par une allocation universelle rattachée à une branche de sécurité sociale ou à l'assurance maladie, le débat restant ouvert... Il reste que nous devons être extrêmement vigilants sur la portée des mesures qui seront prises. Cette réforme sera-t-elle à la hauteur des enjeux sociaux ou ne sera-t-elle qu'une réforme de plus à but comptable qui évidemment n'éteindrait pas le feu qui couve.

Michel Renoul - Atelier : « Relations partenariales avec les élus des territoires »

Partant du constat que le lien sur le terrain entre élus locaux et notre structure ANMONM 35 s'avère capital, l'atelier a mis en œuvre une méthode de travail concerté avec les Parlementaires, les Associations d'élus du Département. Une série de 5 pistes ont été ouvertes :

- 1- former à la citoyenneté grâce aux conseils municipaux des jeunes et aux comités de quartier comme aux commissions extra-communales,
- 2 - revisiter les commémorations pour, en lien avec les édiles de nos territoires,
- 3 - faciliter le renforcement des liens élus et enseignants sur des objectifs ciblés,
- 4 - proposer à l'Association des Maires d'Ille-et-Vilaine la constitution d'un groupe de travail sur "Citoyenneté & République au quotidien",
- 5 - privilégier l'ancrage du Sous-Préfet d'Arrondissement comme relais.

Françoise Soulimant - Atelier : « Laïcité et Valeurs de la République »

Une phrase qui résonne avec l'esprit de la loi du 9 décembre 1905 sur la Séparation des Églises et de l'État et avec la volonté de ses défenseurs Aristide : concilier et rassembler en assurant la neutralité de l'État et en garantissant la liberté de conscience des citoyens. Cette liberté de conscience laisse à chacun et à chacune d'entre nous la possibilité d'avoir des convictions personnelles... Elle est donc individuelle. Mais elle est aussi universelle... La loi de 1905 - qui ne comporte pas le mot « Laïcité » - a ainsi posé les fondements de l'État laïque dans lequel nous vivons aujourd'hui... Le projet de loi confortant le respect des principes de la République adopté en 1ère lecture par l'Assemblée puis par le Sénat au printemps apporte des réponses juridiques à cette volonté de séparatisme. Mais, une loi ne saurait suffire pour concilier le « nous » et le « je » dans notre société de plus en plus éparse si la dimension universaliste de la Laïcité n'est pas affirmée : un travail d'explication et de transmission est nécessaire encore et encore, surtout auprès des jeunes. ... Car nous avons un besoin urgent de Fraternité pour redonner du sens à notre État laïque et remettre de l'unité dans notre pacte social... Accepter cet équilibre détermine aujourd'hui notre capacité à vivre ensemble et à exercer notre citoyenneté, avec nos droits et nos devoirs, au sein de la seule communauté qui peut nous rassembler toutes et tous : la communauté nationale.

Inter-sections Grand Ouest (7 Sections : Côtes d'Armor, Finistère, Ille et Vilaine, Loire-Atlantique, Maine et Loire, Mayenne, Morbihan)

Rencontre à Angers à l'Hôtel du Département de Maine et Loire, le 6 décembre 2021.



www.stocklib.fr/photos-images-libres-de-droits

Chacun des présidents a fait savoir son attachement à maintenir notre fructueuse et conviviale dynamique Inter-Sections amorcée depuis plusieurs années, à l'origine grâce à Anne-Marie Duro (Morbihan). Les dernières éditions ont été un succès :

A cette occasion, il sera rendu hommage à nos compagnons Présidents (*Danielle pour le 22, Jean-Jacques pour le 29, Hervé pour le 49 et Bernard pour le 56*) qui ont ou auront à cette date passé le relais.

La **qualité de liens humains est** aussi, aux yeux du notre président, **une force au sein de notre communauté ordinale**. D'ores et déjà, des contacts ont été noués avec Philippe Delaporte, nouveau Président des Côtes d'Armor et avec Yann Le Gallo, nouveau Président du Morbihan. Ils étaient d'ailleurs présents, le 16 septembre, à l'AG de la Section d'Ille-et-Vilaine, au SPACE, à Rennes.

Objectif : se rencontrer, échanger, participer à un projet collectif pour Recruter/Rayonner/Mutualiser/Ancrer nos Sections dans le paysage institutionnel AU SERVICE du développement de la citoyenneté et des valeurs républicaines.

Ordre du jour

- * point vécu terrain dont échanges d'expériences/ chantiers et projets : comment mieux rayonner, recruter et fixer?;
- * mise en œuvre comparative Feuille de route proposée par l'ANMONM ;
- * site national et fichier national;
- * implication dans le SNU en 2021 et perspectives 2022;
- * animation proposée pour les 50 ans, en 2022, de notre Association Nationale (1972-2022).

Dans un contexte difficile pour le monde associatif combiné à une pyramide des âges défavorable pour nos Sections, toute dynamique de mutualisation des réflexions et actions rompt l'isolement voire l'essoufflement tout en facilitant les féconds rebonds.

Cette rencontre est ouverte : aux anciens Présidents de section qui viennent de passer le relais; à *Anne Marie Duro*, initiatrice de cette dynamique; aux Présidents et les Bureaux ou Comités Directeurs; à leur convenance, des Sections de l'Ouest (22, 29, 35, 44, 49, 53, 56); aux référents régionaux travaillant avec Michèle Peltan, référente FDR zonale (*Marie-José Michel, Claude Chaillou et Jean-Philippe Moulin*);

En présence du nouveau Président national *Patrick Sandevour* (Gard) et *Michèle Peltan* nouveau Secrétaire Général (Vendée).

La journée s'achèvera par un déplacement vers le Château d'Angers (des Ducs d'Anjou) pour une visite commentée de la Tapisserie de l'Apocalypse.

Atelier :

Un défi pour ma cité

« *Un défi : quelles valeurs pour la société de demain ?*

Ma cité : la res publica ! »

Deux réunions d'échanges se sont tenues en octobre et novembre 2021 entre les deux enseignants volontaires du lycée de Bréquigny et les membres de l'atelier (*Eric Delpérier, Joëlle Le Gall, Edouard Maret et Dominique Luzurier autour de Sylvain Monier*). Elles ont permis de réactiver le projet.

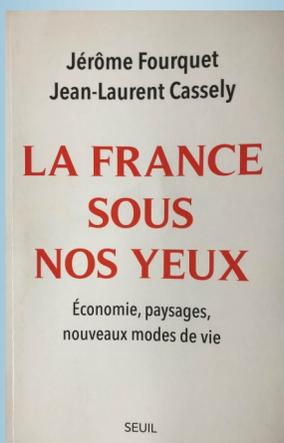
L'objectif est d'être en mesure d'informer les élèves, à la veille de leur départ en congés de fin d'année, de l'**organisation d'un premier temps fort pour lancer l'action**. Les membres de la section ONM35 ne sont dans cette aventure que des facilitateurs/accompagnateurs des professeurs qui accompagnent 35 élèves de seconde suivant l'option "santé/social".

Ce sera au cours de ce premier temps fort que **sera présentée la plus-value que nous apporterons à leurs travaux** - comme par exemple l'identification de grands témoins qui éclaireront les élèves dans leurs recherches, mais aussi l'invitation des élèves à s'exprimer lors de nos assises en février 2022.

L'Espace Ouest-France accueillera le 24 novembre durant trois heures une classe de 35 élèves et leurs accompagnateurs.



LECTURE



Après le succès phénoménal de « L'Archipel français », le sondeur public publie avec Jean Laurent Cassely, un ouvrage indispensable pour comprendre notre pays à la veille de la présidentielle. Portrait d'un touche à tout à la curiosité insatiable et aux méthodes de travail originales.

Le Figaro 12 octobre 2021

Lu dans la presse

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/rennes-35000/rennes-soiree-sur-de-gaulle-a-l-espace-ouest-france-1ce8d01a-3a33-11ec-8ada-d3e0ae391888>

A l'occasion des 50 ans de l'accident aérien de 1971 - Extrait de l'allocution à l'ETAP le 30 septembre 2021 de notre compagnon **Daniel Brûlé** Général de division (2s) Promotion général Koenig :

« 30 juillet 1971. Il y a peu de dates qui ont un tel pouvoir, tristement créateur d'une communauté de souvenirs au-delà de nos promotions et de nos âges. 30 juillet 1971 est l'une de ces dates-là. Il faisait très beau. En un instant, des vies sont balayées, 37 morts, des orphelins, des familles brisées. Une boule de feu dans nos mémoires. Des vies qui basculent. ...C'était il y a 50 ans, ici-même, sur cette terre du Béarn. Leur mort a été de celles qu'on n'attend pas. C'était notre premier rendez-vous avec la brutalité de notre métier. Pourquoi commémorer aujourd'hui un drame aussi lointain quand le présent nous appelle à panser les blessures du monde ?Chaque jour, le monde pleure ses morts. Et pourquoi s'acharner à ériger une stèle quand d'autres déboulonnent des statues ? Nous l'avons fait parce que nos interrogations les plus fortes viennent du présent. Ce fut un drame : nous n'avons jamais oublié. Il fallait donc « sauvegarder sa trace ». Mais maintenant, il faut surtout le rappeler comme un « appel à la vigilance »... Nous avons voulu le faire car « la mémoire est un ferment » nous dit le général de Gaulle, or on ne jette pas les bonnes graines. C'est « la conservation des souvenirs communs à tout un groupe humain et leur influence sur la vie des sociétés » nous dit sobrement le grand historien Marc Bloch. Il fallait rappeler de cette façon que la France a besoin d'hommes comme eux.

Aux familles et amis.A chaque fois que nous célébrons leur mémoire, nous essayons de reconstruire une partie de leurs vies disparues .

Aux victimes... Cette stèle parlera à de nombreuses générations.

Au moment où notre promotion vieillit, nos promotions vieillissent... il est encore bon et légitime de « puiser force et courage dans la joie de se sentir vivant » nous dit Maurice Genevoix. Alors, nous qui sommes vivants, en regardant cette stèle, partageons notre joie d'être ici et pensons à eux, comme si nous pouvions encore approcher nos mains de leurs pauvres visages informes du dernier jour... de leurs lèvres qui ne parlaient plus. Notre mémoire restera leur plus belle sépulture. »

A l'occasion du 51^{ème} anniversaire du décès du Général de Gaulle, une table ronde s'est tenue le lundi 8 novembre, à 18h, à l'Espace Ouest-France de Rennes . Elle était animée par Pascal Simon, journaliste à Ouest-France.

“Charles de Gaulle (9 novembre 1970 – 9 novembre 2021) : actualité d'une pensée”.

Finalité : plus que de marquer une commémoration du Fondateur de l'Ordre National du Mérite **s'intéresser à la prescience gaullienne.**

Les interventions ont porté sur:

- * **“De Gaulle visionnaire (de St Cyr et l'expérience du feu à la promotion de doctrines militaires nouvelles)** par le Général de Division (2S) **Daniel Brûlé**, ancien Président national de l'Epaulette, Président d'honneur de la SMLH 35
- * **“De Charles de Gaulle, le rebelle, au mythe gaullien”** par **Gilbert Nicolas**, Professeur émérite de l'Université de Rennes 2, spécialiste en histoire contemporaine
- * **“De Gaulle, réformateur de l'Etat et de la République”** par Me **Michel Poinard**, maître de conférences à Sciences Po Paris.

Quels apports, quelle permanence, quelle actualité d'une pensée ? Questions qui ont nourri le débat et la problématique.



Carnet



Le mardi 17 août 2021, **Roland Offerlé**, Président du comité malouin de l'ONM35 a remis les insignes de **Chevalier** de l'Ordre National du Mérite à notre Compagnon **Yannick Kontzler** lors de la cérémonie du 77^{ème} anniversaire de la libération de la ville de Saint Malo, en présence du maire, du député, des représentants de sous préfet et de la préfecture, de la nouvelle consule des USA, Mme Webster et d'autres personnalités. La petite fille du général PATTON était présente.

Pour en savoir plus:

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/saint-malo-35400/un-malouin-chevalier-de-l-ordre-national-du-merite-9313a38a-ff7f-11eb-88c9-1c9bf72a8f72>

A cette occasion il a remis, devant le maire et l'assemblée, **la médaille de l'ONM** à Monsieur **Bruno Lesko**, responsable du protocole à la mairie de Saint-Malo, qui quitte ses fonctions pour la retraite et dont le maire a fait l'éloge pendant son discours.

Notre compagnon **Detty Delaunay** a reçu du Président du comité malouin de la SMLH35 le brevet et l'insigne de porte drapeau de la LH.

Rappelons que Detty, **Chevalier** de l'ONM, a déjà obtenu l'insigne de porte-drapeau de l'ONM35 pour près de vingt années de services.

Pour les 10 ans des « P'tits Doudous, » les insignes de **Chevalier** de l'Ordre National du Mérite a été remise le 23 septembre 2021 à **Nolwenn Febvre** par l'ancien Président de la République François Hollande. Elle est la présidente et fondatrice de l'association « Les P'tits Doudous », créée à Rennes pour aider les enfants hospitalisés

Pour en savoir plus:

<https://www.bretagne-economique.com/actualites/la-bretonne-nolwenn-febvre-decoree-de-l-ordre-national-du-merite>



Notre compagnon **Marie Louis**, Déléguée Générale du Fonds NOMINOE - CHU de Rennes, a reçu les insignes de **Chevalier** dans l'**Ordre National du Mérite** le jeudi 21 octobre 2021 par le Professeur Karim Boudjéma, Vice-président du Fonds, trait d'union entre le monde de la santé et celui de l'entrepreneuriat (plus de 5000 mécènes et donateurs).

De gauche à droite : Véronique Anatole- Touzet, Directrice Générale du CHU de Rennes, Présidente du Fonds NOMINOE, Marie Louis et le Professeur Karim Boudjéma, Vice-président du Fonds-

Nathalie Levillain, ancien adjoint au Maire de Saint-Malo, a été décorée de l'Ordre National du Mérite, le 2 août 2021. C'est notre compagnon **Claude Renault**, ancien maire de Saint-Malo, qui lui a remis l'insigne de **Chevalier** de l'ONM. **Roland Offerlé**, Président du comité de Saint-Malo et **Jean Leblain**, porte-drapeau, y participaient.

Pour en savoir plus:

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/saint-malo-35400/saint-malo-l-ordre-national-du-merite-pour-nathalie-levillain-94103042-f38f-11eb-8c62-f69d472af1e0>

Notre compagnon **Dominique Luzurier**, Secrétaire du Comité de Rennes de la Légion d'Honneur 35, **Chevalier** dans l'Ordre National du Mérite a rejoint notre Comité Directeur. Il est en chargé des relations inter-Ordres 35 et de l'inter-départementalité.

Notre compagnon **Nicole Simon**, ancienne Maire de la Fresnais, vient d'adhérer à notre Section. Elle reçu sa décoration en août dernier (cf notre **Lettre d'information N°3**).



Betty Launay et Jean Leblain



Photo Ouest France

Carnet (suite)



Claude Giboire fait **Officier de l'ONM**—Notre Compagnon, doyen de la Section d'Ille-et-Vilaine, co-fondateur et Président du Conseil de surveillance du Groupe rennais du même nom (220 collaborateurs) a reçu, le 4 octobre, les insignes d'Officier de l'ONM des mains du Préfet Emmanuel Berthier, au titre du Ministère de la Transition Écologique (actions signalées comme bâtisseur et valorisateur du patrimoine urbanistique).

Pour en savoir plus lire:

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/rennes-35000/rennes-claude-giboire-j-ai-essaye-d-apporter-a-la-ville-ce-que-je-pouvais-3d80272a-24e3-11ec-a223-ab33b75ce6dd>

Décès de notre compagnon Noël Binois, Ancien Président de la Chambre Régionale des Métiers.

Figure marquante de l'artisanat brétilien et breton, Noël Binois est décédé. Il a occupé les fonctions de Président de la Chambre de Métiers d'Ille-et-Vilaine puis de la Chambre Régionale de Bretagne. Son action a été forte dans le domaine de la formation en qualité de Président de la Faculté de Métiers de Ker Lann. Ancien Vice-Président du CESR de Bretagne, Noël Binois était Chevalier de la Légion d'Honneur, de l'ONM et des Palmes Académiques.

Notre ami **Bernard Baré** (Chevalier de la Légion d'Honneur et de l'ONM) est décédé le 27 octobre 2021 à l'âge de 87 ans. Ingénieur Général honoraire des Eaux et Forêts, Bernard Baré a été DDA des Côtes d'Armor puis du Finistère. Auditeur de l'IHEDN (Brest 1979), il était assidu aux travaux et aux manifestations. Membre de l'ONM 35, Bernard était à notre dernière AG, au Space, du 16 septembre, très attaché – lui et son épouse – à notre Section.

110 ans d'écoutes au service de la Nation. Cette nouvelle exposition est présentée par l'association de la guerre électronique de l'armée de Terre (AGEAT). Inédite, elle retrace les services d'écoutes français depuis leur origine en 1911 jusqu'à nos jours. Elle a pour objectif de faire connaître au grand public un aspect très méconnu des capacités de renseignement. Organisée en onze ateliers immersifs présentant comment le sort des combats a été influencé par les informations interceptées, elle plongera les visiteurs de tout âge dans les secrets de l'Histoire militaire.

Exposition visible jusqu'au 30 juin 2022.

Renseignements au 02 99 84 32 87 ou sur www.espaceferrie.fr



Photo COMSIC/Musée

FOCUS SUR UN DES NOTRES....

Notre Vice-Président Eric Delpérier notamment chargé du Comité de Rennes, Officier de l'ONM et Médaille d'Or des Services Militaires Volontaires, est né à Caen, en octobre 1954. Après des études juridiques (maîtrise de droit notarial, DESS, diplôme supérieur de notariat), il intègre la profession de notaire, officier public et ministériel, pour rejoindre l'étude familiale rennaise, rue Victor Hugo. Il en devient associé en 2001. Double sens de l'engagement: EOR (infanterie), actif réserviste opérationnel dans les Troupes de Marine, promu Lieutenant-Colonel de réserve jusqu'à sa nomination en 2009 comme Lieutenant-Colonel honoraire après avoir exercé les fonctions d'Officier Adjoint Réserve du Chef de Corps; dynamique élu à la Chambre départementale des Notaires d'Ille-et-Vilaine pour y occuper successivement les fonctions de rapporteur général, de Premier Syndic et de médiateur auprès du Conseil Régional de la profession. Obtention, en 2021, de la labellisation en droit international privé "Notaire clientèle internationale". Chargé du Comité de Rennes de la Section ONM 35, notre Compagnon se montre également très actif dans la vie associative rennaise (OGEC, patronage, paroisse Jeanne d'Arc, Rotary). En juin 2021, il a pris le relais de Jacques Le Meur comme Délégué départemental de la Fondation de la France Libre. Heureux grand-père de 5 petits-enfants, Eric, avec son épouse, Blandine, a plaisir à rejoindre régulièrement sa fille, Isabelle, au Canada.

Courriers de nos membres et des sections

Cette rubrique est ouverte pour vous faire partager les échanges ou réflexions reçues à la suite de nos précédentes « Lettre d'information de l'ONM35 ».

N'hésitez pas à faire part à la rédaction de vos réflexions ou centres d'intérêt, ainsi que d'événement local auquel vous avez participé qui nous aiderons à mieux informer nos membres.

Association Nationale
des membres de l'Ordre National du
Mérite

Section d'Ille et Vilaine

—
Directeur de publication :
Me Michel Poignard

Rédacteur en chef :
Patrick Lefebvre-Dupuy

site internet :
www.anmonm.org/section35

contact :
michelpoignard@wanadoo.fr



Délicat message reçu de notre Compagnon Pierre Thivend, ancien Directeur Général du Pôle Agro et de l'IRA de Rennes, fidèle de notre Section, Président d'honneur du comité de Rennes de la SMLH :

« J'ai lu avec beaucoup d'intérêt la troisième lettre de la section que vous nous avez adressée. Bravo ! En ces temps où la morosité continue d'envahir un certain nombre de citoyens, l'ONM 35 peut se féliciter de l'aide qu'il apporte à ses membres. Je souhaiterais que la SMLH départementale (35) prenne modèle sur vous pour maintenir un lien avec ses adhérents qui depuis le début de la pandémie est plus que très tenu...! »

Pierre Thivend

Témoignages : « Michel, je reviens vers toi pour te dire que j'ai beaucoup apprécié le final du défilé du 14 juillet avec tous ces jeunes sur lesquels nous pourrions compter demain, incluant les "SNU" ! »

Pierre Leveil

AG 21 : « Je tenais à vous transmettre tous mes remerciements pour l'excellente journée que vous avez su organiser. Dorénavant encore plus des vôtres puisque nouvel élu au comité directeur, je vous remercie également, par avance, pour votre confiance. »

Dominique Luzurier

AG 21 : « Je suis heureux d'avoir pu apporter ma contribution à la belle revue, Le Ruban bleu. Je te remercie également de ton intronisation au sein des membres de l'ONM, présents lors de l'AG. Grâce à toi, je me suis senti particulièrement à l'aise, d'autant plus que je connaissais personnellement une bonne partie de l'assemblée. J'ai tout particulièrement apprécié les mérites des nouveaux qui se sont présentés. Tous les discours étaient de grande qualité. »

Gilbert Nicolas

Philippe Delaporte a succédé à Danielle Cappella, à la **Présidence de l'ANMONM 22.**
Yann Le Gallo a pris la **Présidence de la section ANMONM 56.**

Le général Jacques Lechevallier a pris la présidence du **Comité malouin de la Légion d'Honneur** en relais de Louis-Gérard. Laisney .

Le Bureau national

Président : Monsieur Patrick SANDEVOIR, Vice-président : Madame Marie-José MICHEL, Vice-président : Monsieur Lucien DELESALLE, Trésorier : Monsieur Serge LIE PAO, Trésorier adjoint Monsieur Alain DOYEN, Secrétaire général Madame Michèle PELTAN, Secrétaire général adjoint : Monsieur Pascal GILLI .

Les membres du CA national:

Joëlle ARNOULT—Françoise AUVINET—Hervé CHABAUD—Marc DERASSE—Jean-Pierre DUPRÉ—Denis FADDA—Pierre FLOTTES—Jean-Louis HOURSINGO—Patrick LEMARCHAND—Yvan MARCOU—Jean-Philippe MOULIN—**Michel POIGNARD (*)**—Stéphane PRADEAU—Emmanuel SEGRETAIN.

(*) *Président de la commission nationale « Statuts, RI, litiges et affaires juridiques »*